

Essingnan

Bi-hebdomadaire – Récépissé N°00000044/RDDJ/J06/BASC Le verbe immortel



CARTOGRAPHIE DES PERFORMANCES POUR LA VICTOIRE DE PAUL BIYA

LES DERNIERS DE LA CLASSE

● Quelques visages des départements qui enregistrent les pires scores pour le président élu constituant ainsi un réservoir de voix pour l'opposition. **P3**



Paul Eric Djoumgoue

Une plaie pour Mfoundi II



Lors de la dernière campagne électorale, ce député a été vomi par sa communauté d'origine qui a voté Mrc.

P5

Enseignement secondaire

Les chefs d'établissement poussés à la faute

Faute de mettre à disposition les frais exigibles, les délégués régionaux autorisent l'usage des fonds de l'Apee en violation des textes. **P6**

La démocratie, c'est l'hospitalité

Après les années de braise, l'année 2018, au Cameroun, restera comme une des années majeures de violence politique. Même si, jusqu'ici, celle-ci est encore, fort heureusement, limitée au logos. Mais il faut toujours rester vigilant car le viol commence toujours par le langage et l'épuration est toujours précédée d'un logos manichéen. De ce point de vue, il est bon de rappeler que l'esclavage fut précédé par la fameuse controverse de Valladolid. Au cours de celle-ci, l'humanité de l'homme noir fut sérieusement remise en question par Las Casas. La suite, on la connaît, près de cinq siècles d'esclavage qui vont dépeupler l'Afrique et amortir de manière considérable ses économies.

Dès le début de cette année, Guy Parfait Songué écumant les plateaux de télévision et les studios de radio pour annoncer que le président de la République « va mourir au cours de cette année ». La propagation de cette nouvelle ne fut malheureusement suivie de réaction ad hoc renseignant



Par Julien Nga Ebede

convoque l'âge du président. Pourtant aucune disposition légale ne fixe l'âge limite au-delà de 35 ans.

On avait cru que cette violence allait s'estomper avec l'élection présidentielle du 07 octobre 2018. Que non! Depuis le 08 octobre, Kamto et les siens font feu de tout bois pour mettre à mal l'ordre républicain. Ils tirent ainsi bénéfice de l'Etat de droit et de la démocratie qui ont pignon sur rue au Cameroun. Ainsi, à rebours des dispositions légales, Maurice Kamto s'autoproclame vainqueur de l'élection présidentielle du 07 octobre. Malgré la proclamation des résultats de l'élection par le Conseil constitutionnel, le président du Mrc continue avec sa défiance. Pourtant au lendemain de l'élection présidentielle du 11 octobre 2004, Maurice Kamto signe un éditorial à Mutations dans lequel il met en relief l'infailibilité du juge électoral. « La Cour Suprême statuant comme Conseil Constitutionnel a arrêté et proclamé les résultats de l'élection présidentielle du 11 octobre 2004. On

Il est important, pour nous Camerounais, que l'on sache que la démocratie se nourrit principalement de la contradiction. Et dans son implémentation, choisir est une règle d'or. Il est donc impensable qu'un citoyen soit jeté en pâture du fait de ses opinions ou ses choix politiques. Accepter l'autre, vivre avec lui malgré les divergences politiques et d'opinion est l'Adn de toutes les sociétés plures. C'est ce qu'on pourrait appeler l'hospitalité politique par temps de démocratie.

sur le niveau de civilisation de l'Etat de droit au Cameroun. Pendant la période de précampagne, la violence dans le discours et parfois de manière factuelle monte d'un cran. Le 12 juin 2018, le leader du Sdf, John Fru Ndi, déclare dans les colonnes d'un journal que « M. Biya qui a déclaré la guerre (en zone anglophone), doit être poursuivi pour crimes contre l'humanité ». Ces allégations ne feront pas l'objet d'une riposte du gouvernement. Et pourtant la catégorie de crimes contre l'humanité, selon le droit international, désigne l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation et tout autre acte inhumain commis contre toutes les populations civiles, avant ou pendant la guerre, ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux, etc. Ces crimes sont passibles de comparution devant la cour pénale internationale (Cpi). A l'annonce de la candidature du président Biya, Nkou Mvondo déclare sur un plateau de télévision, le 15 juillet 2018, que cette candidature relève de la sorcellerie. En soutien à son propos, l'universitaire

en connaît le vainqueur exit donc la bataille des chiffres. Car pour ceux qui sont attachés à la légalité républicaine, les décisions de cette auguste juridiction sont comme des dogmes. Non pas qu'on y puisse déceler parfois quelques scories ; mais notre système juridique pose pour principe immuable qu'en disant le droit, la haute juridiction tel le Pape, est habilitée par la grâce de l'infailibilité. C'est pourquoi elle parle ne varietur une fois pour toutes. Et ce qu'elle «arrête et proclame» est sans recours », écrit-il. Mais d'où vient-il que cette bête du droit vienne à l'ignorer aujourd'hui ? Certainement l'illusion de puissance.

Les Mrcistes ne s'arrêtent pas au logos. Ils bravent les lois et règlements de la République en investissant la rue et les lieux de culte. Pour justifier leurs forfaitures, ils convoquent le devoir de résistance. Mais alors, de quelle résistance s'agit-il alors que le Mrc a signé le code de bonne conduite à Elecam, la candidature de son président a été validée par le Conseil Constitutionnel dont ils veulent remettre en cause

l'impartialité aujourd'hui. Le devoir de résistance aurait, toutes proportions gardées, eu un sens si les actions d'aujourd'hui avaient été posées a priori dans le sens de l'amélioration de ce qu'ils dénoncent a posteriori. Les poser maintenant renvoie à une seule chose : la logique du mauvais perdant. Et dans la suite de leur anarchie, les Mrcistes ont décidé de mettre en difficulté la plupart des artistes qui avaient participé au concert de soutien à Paul Biya organisé à la veille de l'élection du 07 octobre. Et pour l'un des plus extrémistes d'entre eux, Okala Ebodé, « Si le prix à payer pour notre choix politique est de subir des traitements inhumains et dégradants de la part du tyran, alors les artistes qui sont, tout aussi, libres de choisir doivent savoir que leur choix a des conséquences », écrit-il sur sa page Facebook le 1er novembre dernier. A lire ce fonctionnaire de la victimisation, on ne se croirait pas au Cameroun. Quels sont les Camerounais qui ont subi des traitements dégradants du fait de leur appartenance au Mrc ? Bien plus, le Mrc croit-il être dans son droit en voulant émasculer la liberté d'expression et d'opinion des artistes? C'est inédit en politique au Cameroun. Ce faisant, ce parti politique dévoile au grand jour sa vraie nature fasciste. Malgré ces sorties liberticides, Maurice Kamto ne prend pas la parole pour ramener sur le chemin de la République ses snipers de la démocratie. A dire donc que si ce parti politique arrive au pouvoir, les charniers ne se compteront plus dans les zones dans lesquels les électeurs ne lui auront pas accordé leurs suffrages. Bien plus, il est fort à craindre, dans un avenir proche, pour la vie et les tombes de tous les artistes qui ont célébré le Président Biya depuis 1982. Allant dans le même sens, on se serait attendu de voir les Mrcistes de la diaspora qui émettent ces fatwa, et qui mystérieusement ont refusé de s'inscrire sur les listes électorales, quitter tous les pays occidentaux et d'ailleurs qui entretiennent des relations avec le Cameroun de Paul Biya. Et là, on aurait compris qu'ils sont logiques et cohérents avec eux-mêmes. Malheureusement!

Au final, il est important, pour nous Camerounais, que l'on sache que la démocratie se nourrit principalement de la contradiction. Et dans son implémentation, choisir est une règle d'or. Il est donc impensable qu'un citoyen soit jeté en pâture du fait de ses opinions ou ses choix politiques. Accepter l'autre, vivre avec lui malgré les divergences politiques et d'opinion est l'Adn de toutes les sociétés plures. C'est ce qu'on pourrait appeler l'hospitalité politique par temps de démocratie.

 <p>Siège Social Yaoundé - Essos (Camp Sonel) T : 5423 - Tel : 00237 691 74 35 20 / 663 08 61 38</p>	<p>Edité par le cabinet Eland Consulting</p>	<p>Directeur de Publication Marie Robert ELOUNDO</p>	<p>Rédaction centrale Marie Flore NGUIMBOUS Giséle LEKINI Jean Pierre BITONGO Carole TONO Crescence Yolande AKABA Elvis Serge NSAA Ange Michel NGA Serge Wandji</p>	<p>Relecture Julien NGA EBEDE</p>
	 <p>Conseiller spécial Julien NGA EBEDE</p>	<p>Directeur des rédactions Léger NTIGA</p>	<p>Agence de l'Est Ange-Gabriel OLINGA.</p>	<p>Photographe Luc FOU DA</p>
<p>Président Directeur Général Marie Robert ELOUNDO</p>	<p>Secrétaire de rédaction Sylvain ANDZONGO</p>	<p>Distribution CEDIPRESS</p>	<p>Infographe <i>Démosthène Boyomo</i></p>	
<p>Chroniqueur Omer ZANG SIDJOU</p>				

CLASSEMENT DE CHAQUE DÉPARTEMENT POUR LA VICTOIRE DE PAUL BIYA

Les derniers de la classe

Le tableau qui suit est une présentation des performances des départements qui ont donné plus de voix à l'opposition lors de la présidentielle du 07 octobre 2018.

Par Serge Wandji

Depuis la proclamation des résultats de la présidentielle du 07 octobre dernier par le Conseil Constitutionnel, le 22 octobre 2018, les analyses sont florissantes. C'est chacun qui y va de sa manière. L'une des analyses qui, jusqu'ici, a été privilégiée par un certain nombre de médias est celle d'un classement fondé sur la valeur absolue. Et c'est elle qui donne à voir une déconstruction des faits. Notamment ce curieux classement qui place des départements au peloton de tête relativement au nombre de suffrages apportés pour la victoire du candidat Paul Biya, en valeurs absolues. Evidemment ces départements sont des poids lourds démographiques. Cette approche qui a pour vocation de manipuler l'opinion publique biaise considérablement l'analyse.

En fait, sacrifier à la logique d'un classement des départements ayant participé, de manière décisive, à la victoire du candidat du Rdpc vise à mettre en relief l'efficacité, mieux l'intelligence politique de l'élite locale à faire adhérer les électeurs. Pour atteindre cet objectif, le classement sur la base du nombre des suffrages valablement exprimés, en valeurs absolues, est inopérant dans la mesure où il masque, pratiquement, les limites de l'intelligence politique des acteurs car tout est fonction de la démographie. Pourtant celle-ci est une variable qui n'est pas liée au travail de l'élite. Elle est structurelle c'est-à-dire qu'elle dépend de la géographie, de l'histoire et de l'économie du département. Certains de ces départements, félicités, ont davantage fait perdre des voix au candidat

élu Paul Biya qu'ils ne lui en ont fait gagner. C'est le cas du Wouri où Paul Biya a bénéficié de **98.609** voix pour **244.542** perdues. D'ailleurs des institutions crédibles fondent généralement leur classement sur la valeur relative car elle traduit le mieux l'efficacité des acteurs. C'est le cas de l'Office du baccalauréat du Cameroun (Obc) dans son classement des meilleurs établissements.

Ceci dit, le classement des départements, sur la base des suffrages acquis par l'opposition, en valeurs relatives, donne à constater que parmi les 10 premiers, on a trois départements de la région du Littoral : le Wouri avec 71,03% est le premier sur le classement national, le Moungo (54,06%, sixième) et la Sanaga-Maritime (50,97%, huitième). Cinq départements de la région de l'Ouest : la Mifi

(70,05%, deuxième) ; le Haut-Nkam (60,11%, quatrième), la Menoua (56,32%, cinquième), le Noun (53,4%, septième) et le Koung Khi (50,84%, neuvième). Deux départements de la région du Centre : le Nyong-et-Kelle (65,09%, troisième) et le Mfoundi (48,64%, dixième).

En fin de classement, on retrouve les départements ayant accordé le moins de suffrages à l'opposition, en valeurs relatives. Autrement dit, ceux dans lesquels le travail de l'élite, toutes proportions gardées, a été le plus efficace dans l'adhésion des électeurs. Dans cette rubrique, les 10 départements les moins acquis à l'opposition sont : quatre départements la région du Centre : la Haute-Sanaga (07,3%, 49e), la Mefou-et-Akono (06,56%, 52e), la Léké (05,16%, 53e) et le Nyong-

et-Mfoumou (02,36%, 57e). Deux départements de la région de l'Extrême-Nord : le Mayo-Sava (06,74%, 51e) et le Logone-et-Chari (04,12%, 55e). Deux départements de la région l'Est : la Kadey (05,1%, 54e) et le Haut-Nyong (03,32%, 56e). Et, deux départements de la région du Sud : la Mvila (06,78%, 49e) et le Dja-et-Lobo (0,82%, 58e).

En somme, pour éviter la débâcle au Rdpc dans les dix premiers départements de ce classement lors des élections municipales et législatives de l'année prochaine, l'élite politique doit redoubler d'ardeur au travail. De même celles des départements ayant fait montre d'un grand attachement au candidat Biya lors de cette présidentielle doivent rester constantes pour éviter des déconvenues.

Rang	Départements	Régions	Pourcentages obtenus par le Mrc, Univers, Sdf, Mcnc et Purs	Suffrages valablement exprimés aux Mrc, Univers, Sdf, Mcnc et Purs
1 ^{er}	Wouri	Littoral	71,03	24 1874
2 ^e	Mifi	Ouest	70,05	52 202
3 ^e	Nyong et Kelle	Centre	65,09	22 249
4 ^e	Haut-Nkam	Ouest	60,11	22 413
5 ^e	Menoua	Ouest	56,32	42 515
6 ^e	Moungo	Littoral	54,06	55 908
7 ^e	Noun	Ouest	53,4	57 626
8 ^e	Sanaga Maritime	Littoral	50,97	24 895
9 ^e	Koung Ki	Ouest	50,84	11 661
10 ^e	Mfoundi	Centre	48,64	138 789
11 ^e	Hauts-Plateaux	Ouest	46,49	11 914
12 ^e	Bamboutos	Ouest	38,24	28 128
13 ^e	Menchum	Nord-ouest	36,43	278
14 ^e	Ngo Ketunja	Nord-ouest	30,78	411
15 ^e	Boyo	Nord-ouest	29,47	107
16 ^e	Fako	Sud-ouest	29,20	6569
17 ^e	Ndé	Ouest	27,46	11 594
18 ^e	Vina	Adamaoua	26,07	24 253
19 ^e	Ndian	Sud-ouest	25,29	848
20 ^e	Mezam	Nord-ouest	24	2303
21 ^e	Mayo Loui	Nord	23,44	19 897
22 ^e	Nkam	Littoral	22,69	3333
23 ^e	Manyu	Sud-ouest	20,24	2024
24 ^e	Mayo-Tsananga	Extrême-Nord	20,07	24 147
25 ^e	Faro et Deo	Adamaoua	19,42	4791
26 ^e	Benoué	Nord	19,16	33 315
27 ^e	Djerem	Adamaoua	19,12	5782
28 ^e	Lom-et-Djerem	Est	19	12 821
29 ^e	Bui	Nord-ouest	18,98	1177
30 ^e	Mbam-et-Inoubou	Centre	18,97	9861
31	Mbere	Adamaoua	16,91	7472
32 ^e	Koupe-Manengouba	Sud-ouest	16,53	2631
33 ^e	Océan	Sud	16,18	7241
34 ^e	Meme	Sud-ouest	16,00	491
35 ^e	Mefou-et-Afamba	Centre	14,96	7304
36 ^e	Lebialem	Sud-ouest	14,36	598
37 ^e	Faro	Nord	13,66	3046
38 ^e	Mayo Banyo	Adamaoua	12,85	5992
39 ^e	Mayo Rey	Nord	12,36	9444
40 ^e	Donga Mantung	Nord-ouest	12,35	1336
41 ^e	Djamaré	Extrême-Nord	12,22	20 559
42 ^e	Mayo-Danay	Extrême-Nord	11,52	17 280
43 ^e	Momo	Nord-ouest	11,06	470
44 ^e	Mayo Kani	Extrême-Nord	10,87	11 211
45 ^e	Vallée-du-Ntem	Sud	10,55	2525
46 ^e	Mbam-et-kim	Centre	09,69	3365
47 ^e	Nyong-et-So'o	Centre	09,33	3282
48 ^e	Boumba-et-Ngoko	Est	07,57	2093
49 ^e	Haute-sanaga	Centre	07,36	2631
50 ^e	Mvila	Sud	06,78	3448
51 ^e	Mayo-Sava	Extrême-Nord	06,74	7003
52 ^e	Mefou-et-Akono	Centre	06,56	1540
53 ^e	Léké	Centre	05,16	4514
54 ^e	Kadey	Est	05,1	2367
55 ^e	Logone-et-Chari	Extrême-Nord	04,12	6547
56 ^e	Haut-Nyong	Est	03,32	1998
57 ^e	Nyong-et-Mfoumou	Centre	02,36	847
58 ^e	Dja-et-Lobo	Sud	0,82	627

Les faits



Le Wouri, dont le ministre d'État en charge de la Justice, est le patron politique du camp présidentiel, est un poids lourd démographique qui a fait perdre plus de voix au candidat Paul Biya qu'il ne lui en a fait gagner. «L'homme du 06 novembre» affiche **98.609** voix dans son compteur alors qu'il en a perdu **244.542**. Ce qui place le fief de Laurent Esso en tête du peloton des circonscriptions ayant accordé la majorité des suffrages à l'opposition. Bien plus, le désaveu de Paul Biya est d'autant retentissant qu'il perd la face devant Maurice Kamto avec **28.96%** des suffrages valablement exprimés contre **46.21%** pour le candidat du MRC.

06 NOVEMBRE

Le Rdpc prépare des festivités grandioses à Paul Biya

Le parti au pouvoir a multiplié des réunions pour l'organisation d'une grande fête de célébration de sa victoire avec les alliés.

Par Jean-Pierre Bitongo

Réélu lors du scrutin présidentiel du 07 octobre dernier, le cinquième du genre organisé au Cameroun depuis la restauration du multipartisme en 1990, après ceux de 1992, 1997, 2004 et 2011, le président Paul Biya prête serment devant l'Assemblée nationale et en présence des grands corps de l'État et du corps diplomatique, le mardi 06 novembre 2018. Une date qui coïncide avec le 36e anniversaire de son accession à la magistrature suprême. C'est le 06 novembre 1982 que Paul Biya avait prêté serment pour la première fois, suite à la démission le 04 novembre; dans la soirée, du premier président du Cameroun, Ahmadou Ahidjo. C'est à l'hémicycle de l'Assemblée nationale à Yaoundé, conformément à la Constitution camerounaise, que le président de tous les Camerounais prendra officiellement un nouveau mandat de sept ans à la tête du Cameroun.

A l'occasion, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc), son parti compte lui organiser une grande fête. Sur toute l'étendue du triangle national, le parti au pouvoir va organiser diverses manifestations pour, comme le dit le secrétaire général du Comité central du Rdpc, Jean Nkuete, «renouveler nos sincères remerciements à tous nos compatriotes qui ont bien voulu accorder leurs suffrages au président Paul Biya, et exprimer notre gratitude à l'ensemble des électeurs pour leur maturité politique qui a permis le bon déroulement du scrutin». Dans tous les coins et recoins des 10 régions que compte le Cameroun, l'Adamaoua, le Centre, l'Est, l'Extrême-Nord, le Littoral,



l'Ouest, le Nord, le Nord-Ouest, le Sud, et le Sud-Ouest, les militants, sympathisants et alliés du Rdpc sont mobilisés. A Yaoundé, au siège du parti sis au bord du Lac municipal, l'on a préparé minutieusement les deux événements, la prestation de serment et la célébration du 06 novembre, qui vont se résumer en un seul.

Grande fête populaire

Comme le résume un conseiller auprès du secrétariat du Comité central du Rdpc, Paul Célestin Ndembiyembé, «ce sera une grande fête populaire». Et les axes de la célébration ont été bien définis. Côté sécuritaire, des dispositions spéciales sont prises pour que tout se déroule dans la paix, la sérénité et la

concorde. En fait, c'est le même cordon sécuritaire que celui qui a prévalu depuis le lancement de la campagne électorale. On n'attend plus que le jour-J qui est demain mardi 06 novembre 2018. «En prêtant serment, le président Paul Biya va prendre un nouveau rendez-vous avec l'histoire pour l'accomplissement du destin du Cameroun», soutient Jean Nkuété. La mise en place des populations, des militants du Rdpc et des groupes d'animation sur l'itinéraire Palais de l'Unité - Palais de l'Assemblée nationale, se fera à partir de 7h30.

De 8h à 10h45, l'hémicycle de Ngoa-Ekellé va accueillir les membres du Parlement, du Conseil constitutionnel et de la Cour suprême, les membres du

gouvernement, des chefs de missions diplomatiques et des représentants des organisations internationales. Suivront alors les arrivées des présidents de la Cour suprême, du Conseil constitutionnel, du Conseil économique et social, du Premier ministre, des présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat. La cérémonie proprement dite commencera après l'arrivée du président de la République et son épouse, Chantal Biya. Le président de la République recevra les honneurs militaires. Après la prestation de serment, le chef de l'Etat va prononcer son discours inaugural. Ceci fini, l'on procédera au tir de 101 coups de canon avant le départ du président investi du Palais de l'Assemblée nationale pour le Palais de l'Unité.

Dans l'après-midi de ce 06 novembre 2018, les membres du gouvernement et assimilés, les membres des bureaux du Sénat et de l'Assemblée générale, ainsi que ceux du Conseil constitutionnel, de la Cour suprême et d'Élections Cameroun attendent au Palais de l'Unité au plus tard à 13h30 pour assister à la cérémonie de remise des attributs de Grand Maître des Ordres nationaux au président de la République.

Par la suite, Paul Biya se fera présenter le corps diplomatique et les corps constitués nationaux. Dans la soirée, les portes du Palais de l'Unité seront ouvertes à partir de 17h pour la réception qui sera offerte dans la salle des banquets par Paul et Chantal Biya, sur invitation. L'ouverture des buffets interviendra après la fin de la mise en place des personnalités qui accueilleront Paul et Chantal Biya à 19h30 pour une heure de réception.

STANISLAS AYISSI, PRÉSIDENT DE LA SECTION RDPC LÉKIÉ CENTRE

«Des festivités avec beaucoup d'emphase à Elig-Mfomo»

Le par ailleurs maire de la commune explique le pourquoi de la célébration de la victoire de Paul Biya.

Propos recueillis par J P B

La célébration des 36 ans de l'accession à la magistrature suprême du président Biya coïncide avec sa prestation de serment. Comment percevez-vous ce double événement?

C'est une satisfaction. Lorsqu'on a travaillé et que le résultat est là, l'on ne peut qu'être fier. C'est le lieu pour moi d'apprécier les appuis multiformes que nous a apportés la commission départementale de coordination de la campagne électorale du Rdpc dans la Lékié qui présidait le ministre Henri Eyébé Ayissi de l'Agriculture et du Développement rural et qui est par ailleurs président de la délégation permanente départementale du Comité central du Rdpc. Le double événement de demain 06 novembre se prépare avec beaucoup d'enthousiasme, d'engagement et de militantisme dans la section Rdpc Lékié Centre.

Et les festivités, comme le prescrit le secrétaire général du Comité central, vont se dérouler à Elig-Mfomo avec beaucoup d'emphase. Ce sera l'occasion pour nous de remercier nos populations, nos militants qui



nous ont suivi. Alors, cette fête se prépare pour qu'elle soit très belle. Parce que le président Biya nous a donné ce qui est de plus précieux, de plus important dans la vie. C'est la paix. Lorsqu'on a cette paix, on a la sérénité, on peut tout faire. Nous ne devons pas servir les intérêts de ceux-là qui tentent de nous manipuler, qui veulent s'accaparer de nos richesses.

Comment préparez-vous les festivités dans votre unité politique?

Naturellement, nous allons célébrer la victoire de la force de l'expérience et des 36 ans du Renouveau national. Nous tenons d'ailleurs une dernière réunion ce lundi 05 novembre. La proximité d'Élig-Mfomo avec Yaoundé, le lieu de l'événement, nous embarrasse quelque peu. Parce qu'il faut la présence d'Élig-Mfomo pour magnifier la prestation de serment du président Paul Biya. Mais nous n'allons pas nous déplacer avec toute la population qui a mouillé le maillot. Durant cet autre septennat, nous allons accompagner le président de la République Paul Biya dans ses grandes opportunités pour le développement, l'émergence du Cameroun. Surtout qu'avec la décentralisation, les maires ont désormais la possibilité de participer à l'élaboration du budget d'investissement public. Nous sommes confiants par rapport à l'avenir.

PRÉSIDENTIELLE 2018

Paul Eric Djomgoue, la plaie du Mfoundi II

Après plusieurs autres bourdes au cours de l'année, le député vient d'être vomi par sa communauté auprès de laquelle il a uniquement battu campagne.

Marie Flore Nguim-

La dernière élection présidentielle n'a pas fini de faire ses comptes. Alors que le chef de l'Etat, Paul Biya prête serment demain, 06 novembre 2018 au Palais de Verres de Yaoundé devant les deux chambres du Parlement réuni en Congrès, la section Rdpc du Mfoundi II à Yaoundé évalue ses mécomptes. En effet, parmi les responsables, des accusations fusent pour dénoncer certaines actions entreprises par «certains camarades lors de la campagne électorale». Parmi les personnalités incriminées, le député Paul Eric Djomgoue que certains appellent, «le hibou qui dit être au Rdpc le jour et au Mrc la nuit». Il lui est notamment reproché d'avoir uniquement battu campagne dans sa communauté d'origine. «C'est chez ses frères de l'Ouest qu'il est allé distribuer les gadgets. C'est à eux seuls qu'il est allé parler. C'est encore avec eux qu'il a tenu un meeting», se désole Simon Meng, un responsable de base du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc), de la section du Mfoundi II.

Comme M. Meng d'autres responsables de cette section du parti du flambeau ardent estiment que la démarche de leur député, en plus de jeter les germes de division au sein de cette unité politique, est au moins suspecte. «Car, les autres responsables politiques qu'on a vu à

l'œuvre, sont allés indifféremment à la rencontre des militants originaires des communautés du Nord, du Centre, du Sud, de l'Ouest et surtout des militants de notre allié, l'Undp. Une fusion qui a permis de passer le message du vote massif en faveur du président Paul Biya. On a par exemple vu le représentant du président de la commission départementale de coordination de la campagne dans le Mfoundi II, Merlin Ngoula, mobiliser les militants. Tout le monde a vu certains autres responsables du bureau de la section en mondovision, mouiller le maillot», développe Simon Meng.

Or, croient savoir ceux qui soupçonnent Paul Eric Djomgoue de n'avoir pas joué franc jeu, «lui seul sait quel message il a tenu à ses frères lors des rencontres qu'il a organisées. N'oublions pas qu'au début de la dernière campagne présidentielle, M. Djomgoue a été présenté dans certains milieux comme faisant partie des opérateurs économiques approchés par Maurice Kamto pour sa campagne. En tout cas, le score de Yaoundé II aurait pu être meilleur si le vote de nos frères de l'Ouest n'était pas venu le plomber. C'est un désordre qui est inadmissible». Des accusations qui rappellent d'autres: le complot sur le débauchage par Paul Eric Djomgoue d'un certain Begba du Mrc pour le Rdpc. Lequel, à, peine



présenté comme un trésor de guerre, a appelé à la démission du président Biya. Un camouflet à l'époque mal digéré par le président de la section Luc Assamba et le député Paul Eric Djomgoue.

Et pourtant, lors du meeting de lancement de la campagne électorale, organisé par la Commission communale de coordination de la campagne du candidat du Rassemblement démocratique du peuple camerounais le samedi 22 octobre 2018 sur l'esplanade de la sous-préfecture de Tsinga à Yaoundé, rien ne laissait croire à une telle pers-

pective. Tant les politiques de cette unité politique paraissaient unis. Pour les nombreux militants et responsables politiques présents, soutenir et voter massivement le candidat Paul Biya tout en assurant un climat de paix avant, pendant et après l'élection présidentielle semblait être l'objectif de tous. A l'heure du bilan, certains ont une fois de plus, «fait leur malin». Heureusement que les atouts, les capacités, les expériences et la sagesse qu'incarne Paul Biya, avec le concours des acteurs engagés pour que triomphe sa politique, ont porté des fruits.

PARLEMENT

Députés et sénateurs contre les appels à la violence

Réunis depuis le 02 novembre dans le cadre de la session de novembre, les parlementaires à travers les exécutifs respectifs des deux chambres, demandent au gouvernement de prendre ses responsabilités face aux désordres et divisions.

Par Jean-Pierre Bitongo

Au cours de cette dernière session de l'année 2018, il sera surtout question de l'adoption de la loi de finances pour l'exercice 2019. Et le premier ministre va passer devant les députés et sénateurs pour présenter le programme économique, financier et social du gouvernement. Les membres du gouvernement et seront également soumis au même exercice pour défendre chacun son enveloppe budgétaire. Ces séances sont généralement marquées par de longs débats. Car, chaque ministre doit soutenir la pertinence des arguments avancés pour défendre l'enveloppe financière sollicitée.

Ainsi, les membres des commissions des finances et du budget de l'Assemblée nationale et du Sénat, après leur implication dans les festivités du 06 novembre, vont examiner dans les détails le budget de l'Etat du Cameroun, avant adoption du projet de loi de finances 2019. Et les perspectives économiques du pays seront alors fixées. Si le contexte global aujourd'hui est marqué par une légère reprise des cours mondiaux, notamment du pétrole, le président de l'Assemblée nationale estime que «le gouvernement ne doit pas se laisser endormir par cette accalmie ou par l'actuelle embellie économique».

À en croire Cavaye, «le budget 2019 doit ainsi permettre la poursuite de l'action déjà engagée avec le Fonds monétaire international dans la consolidation budgétaire». Aussi a-t-il invité ses collègues



députés à s'approprier la loi portant nouveau régime financier de l'Etat votée le 11 juillet 2018, et qui, selon lui, «ouvre de nouvelles perspectives dans le mode de gestion des finances publiques, en ce sens qu'elle entend restaurer la discipline et l'orthodoxie budgétaire». Ce d'autant plus que le budget 2019, sera le premier à être exécuté en conformité avec ladite loi.

Sur la même lancée, le président de l'Assemblée nationale (Pan) s'est insurgé contre tout appel au désordre et à la division. En appelle plutôt au sens de responsabilité des uns et des autres. A cet effet, Cavaye Yeguie Djibril a apprécié

le comportement très responsable de certains hommes d'église contrairement à d'autres qui rament à contre-courant des idéaux reconnus de tous. A son sens, les autorités morales, les hommes d'église en général, ont «l'impérieux et sacré devoir de prôner la paix, l'unité, le vivre-ensemble et non pas de semer les germes de la discorde». Il enseigne: «Ils ont l'impérieuse et sacrée volonté du peuple c'est sûrement renier soi-même sa qualité d'homme d'église, serviteur de Dieu. Que l'on soit imman, pasteur, prêtre, évêque, archevêque ou cardinal, mettre de l'huile sur le feu, ne vous honore point». S'agissant des questions sécuritaires, le Pan déplore

la destruction des outils de production dans les régions de l'Extrême-nord, du Nord-ouest et du Sud-ouest.

«La fuite des richesses hors de nos frontières et la difficile collecte des devises sont venues aggraver la situation. Toutes choses qui ont entraîné d'importantes pertes des recettes pour les caisses de l'Etat, et mis en mal la politique nationale de production des richesses», regrette le Pan. Au Palais des Congrès de Yaoundé, le premier vice-président du Sénat a lancé qu'il est temps de tourner la page de l'élection pour ouvrir celle du développement, dans la paix et l'unité nationale. C'est la raison pour laquelle Aboubakary Abdoulaye a également condamné, avec la dernière énergie, tous ceux qui remettent en cause l'unité du Cameroun chèrement acquise. Saluant, au nom de ses collègues, la brillante victoire du chef de l'Etat à la Présidentielle 2018. Occasion pour lui également de relever la discipline et la sérénité ayant caractérisé le processus électoral jusqu'à la proclamation des résultats par le président du Conseil constitutionnel, Clément Atangana.

Au nom des députés à l'Assemblée nationale, a félicité les Camerounaises et Camerounais pour avoir su faire preuve de maturité et de lucidité avant, pendant et après le verdict du Conseil constitutionnel. Par ailleurs, il a dit sa satisfaction au regard de l'efficacité et de la compétence qui ont caractérisé les principaux artisans de l'organisation des opérations électorales. Avec Mention spéciale au Conseil constitutionnel.

UTILISATION DES FRAIS D'APEE

Les chefs d'établissement public poussés à la faute

Faute d'argent, il a été demandé à ces responsables d'utiliser l'enveloppe financière des associations des parents d'élèves et enseignants. Un détournement en règle.

Par Elvis Serge Nsaa

Au moins jusqu'à ce 05 novembre 2018, les chefs d'établissements publics broient du noir. En effet, le processus de paiement électrique des frais exigibles et d'exams reste un frein aux activités pédagogiques. De nombreux couacs sont observés dans l'implémentation de cette «innovation» saluée au départ par certains acteurs de la communauté éducative. Pour faire face aux tensions de trésorerie nées des retards de reversement de l'argent collecté par les opérateurs du secteur du transfert d'argent sous contrat avec le ministère des Enseignements secondaires (Minesec), une instruction ministérielle demande aux proviseurs de faire fonctionner les établissements scolaires grâce aux fonds de l'Association des parents d'élèves et enseignants (Apee), ce qui est pourtant proscriit par la loi.

Au lycée général Leclerc, c'est avec les frais d'Apee que Mme le proviseur a organisé la première séquence. «Il fallait produire et reproduire les épreuves, pour plus de 5000 élèves», s'est justifiée Elisabeth Ntonga. Au lycée d'Emana, la situation n'est guère reluisante. Mme le proviseur, pour sauver la face, a décidé d'augmenter unilatéralement les frais d'Apee. «Les frais d'Apee passent de 20 000 à 27 500F, pour les élèves de la classe de sixième jusqu'en première.



Pour les élèves de terminale, les frais d'Apee sont fixés à 50 000Fca», indique le communiqué de madame le proviseur, du 03 septembre 2018. «La réforme du ministre des Enseignements secondaires (Minesec), Nalova Lyonga, sur le paiement des frais de scolarité et d'exams officiels par Mobile Money, a paralysé le fonctionnement des établissements scolaires», déplore un enseignant pour qui, «les frais d'Apee restent l'unique source d'approvisionnement des établissements publics».

Au lycée d'Ahala, le proviseur Nguélé Zé, a été obligé de convoquer une réunion d'urgence des parents d'élèves, afin qu'ils trouvent une solution consen-

suelle pour l'utilisation des frais d'Apee. «Il faut commander des tables bancs, acheter des registres et des manuels d'enseignement pour pouvoir démarrer l'année scolaire», a confié le proviseur au reporter d'Essingan. Dans les lycées et collèges, les chefs d'établissement sont incapables de produire les listes définitives des élèves comme l'exige le (Minesec), Pauline Nalova Nyonga Egbe, faute d'argent. Sans ces listes, les assurances des élèves ne peuvent être produites pour les cas éventuels d'accidents. D'autres aspects de la grille de répartition des frais exigibles paralysent les élèves des nombreux dysfonctionnements ayant résulté d'une innovation pas nécessairement bien inspirée.

C'est le cas avec les évaluations de la première séquence qui ont été faites au rabais, faute de moyens financiers pour la production des épreuves. Le vice-président national de l'Association des parents d'élèves et enseignants, Emmanuel Packo relève que, «les activités tant pédagogiques qu'administratives sont quasiment à l'arrêt ou gravement perturbées. Il s'agit notamment du paiement des salaires des vacataires et des personnels d'appui, de l'organisation des séminaires et journées pédagogiques, du fonctionnement des laboratoires, des ateliers et des salles spécialisées. Les activités post et périscolaires ne sont pas en reste. Les quotes-parts des contributions exigibles qui constituent une part importante des ressources des structures déconcentrées ont disparu», s'indigne Emmanuel Packo. D'après le vice-président national de l'Association des parents d'élèves et enseignants (Apee), les frais d'Apee ne peuvent pas faire fonctionner un établissement scolaire.

Les membres de l'Apee sont unanimes sur la pertinence de la décision du Minesec de mettre sur pied un processus de gestion efficiente de paiement des frais exigibles et d'examen adapté aux exigences de l'heure. Cependant, cette méthode a été «parasitée par la précipitation, l'improvisation et le mercantilisme», se désolent-ils.

ROGER KAFFO

«Les Apee sont devenues des bailleurs de fonds pour les établissements scolaires publics»

D'après le syndicaliste, l'éducation est un droit fondamental et universel des personnes et des peuples, alors il appartient à l'Etat de l'assurer pour permettre à tous d'y accéder.

Propos recueillis par E S N

Quels sont les postes de dépense que couvrent les frais d'Apee?

L'Association des parents d'élèves et enseignants vient en appui à l'établissement pour les besoins de son fonctionnement en tant qu'association privée. Il y a deux textes qui régissent les Apee. Ils sont de deux ordres à savoir un décret présidentiel qui parle des «contributions volontaires des Apee» qui sont classées comme des deniers publics et deux circulaires du ministère des enseignements secondaires qui rendent paradoxalement ces contributions obligatoires. En principe et en droit, un décret est au-dessus de la circulaire.

Très peu de chefs d'établissement respectent cette procédure. La plupart veut s'ériger en gestionnaire, en ordonnateur de fonds de l'Apee. Ce qui n'est pas prévu par la loi... Les chefs d'établissements justifient très souvent les frais d'Apee par : L'achat du matériel didactique pour démarrer l'école, le paiement des salaires des vacataires ; le renforcement de la prime de rendement des enseignants ; l'entretien des locaux ; le salaire des gardiens et des agents d'entretien (pour des écoles qui en recrutent) ; La distribution des prix en fin d'année...etc.

Quel est le côté positif de cette réforme du Minesec?



Cette innovation permet de réduire la corruption en milieu scolaire. Elle permet d'optimiser la traçabilité des fonds et de réduire le marchandage des places dans les écoles publiques ou encore le détournement des frais d'examen versés par les élèves. Maintenant, le Minesec détient une base de données des effectifs des élèves dans tout le Cameroun.

Est-on fondé à penser que les frais d'Apee utilisés en lieu et place des frais exigibles, constitue un détournement?

En effet, la circulaire prévoit que les fonds en provenance des Apee doivent servir, entre autres au paiement des enseignants vacataires, des surveillants de secteur, des gardiens, des personnels médicaux, à la construction des laboratoires, des salles de classe... Certains parents se plaignent qu'ils ne voient aucune réalisation alors qu'ils paient chaque année.

C'est une affirmation que ces fonds sont détournés par les membres des bureaux des Apee avec la complicité des chefs d'établissements. Pourtant il existe des textes qui instituent des mécanismes de contrôle. Si les contributions issues sont considérées comme deniers publics, alors ils obéissent aux mêmes mécanismes de contrôle que ceux des fonds publics.

LOI DES FINANCES 2019

Accord parfait entre Gicam et Minfi.

Les patrons d'entreprises réunis au sein du Groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam) disent leur satisfaction. Les propositions faites au ministère des Finances le 28 mai dernier ont été prises en compte dans le projet de loi en voie d'être soumis au Parle-

Par Roger Messassa

Un patron qui n'est pas membre du Gicam et qui se distingue par son franc parlé. Protais Ayangma salue les avancées que le Minfi vient de faire pour répondre aux attentes des patrons, qui s'étranglent très souvent de la fiscalité. «Ce qui nous a été dit c'est qu'il n'y aura pas d'impôt nouveau, c'est une bonne nouvelle et les impôts existants ne seront pas augmentés. On peut déjà être content qu'il y ait une stabilité fiscale», se félicite la figure de proue d'Entreprises du Cameroun (Ecam). La satisfaction vient également du Gicam. Qui a remis les propositions visant à améliorer le climat des affaires et surtout, l'allègement fiscal au Cameroun, c'était le 28 mai 2018 au siège du premier patronat camerounais.

«C'est extrêmement important qu'aujourd'hui l'Etat ait pu mettre des bases qui vont permettre de discuter, de dialoguer de manière régulière avec le secteur privé, d'avoir un cadre qui va permettre de mieux gérer le contentieux

fiscal également et puis de manière globale, on observe quand même que 71% et 73% à la fois pour des mesures qui concernent la fiscalité intérieure et puis des mesures qui concernent la fiscalité de porte ont été prise en compte par rapport aux propositions que le patronat avait fait au gouvernement. Il n'en demeure pas moins après avoir dit cela, qu'on soit satisfait de cette rencontre historique, unique du ministre des Finances de ce qu'il faut aller plus loin, plus loin pour qu'on puisse retrouver une fiscalité qui soit une fiscalité de développement, plus compétitive, qui doit permettre de consacrer la baisse de l'imposition aux entreprises du secteur formel», déclare le président du Gicam, Célestin Tawamba.

Dans le détail, il est expliqué que sur l'ensemble des propositions en matière de fiscalité de la douane-, 27 ont reçu avis favorable, 10, un avis réservé, 3 sont en perspective, soit un taux d'acceptation de 73%. En matière de fiscalité intérieure -c'est-à-dire les impôts-, sur 83 propositions, 47 ont reçu



un avis favorable, 24 ont reçu un avis réservé et 12 sont en perspective, soit un taux de recevabilité de 71%.

«Je le dis encore une fois, si nous sommes là pour prélever les taxes, mais nous prélevons encore mieux les taxes si les entreprises sont performantes, c'est elles qui paient les taxes,

donc il ne faut pas les tuer, il faut leur permettre de payer davantage en améliorant l'environnement fiscal des affaires et en essayant de trouver, celles des mesures qui peuvent être mises dans les différents textes pour l'épanouissement du monde des affaires. Nous en avons parlé, mais je vous

le dis, nous en avons dû parler à huis clos parce que l'autorité responsable de l'adoption, de la fixation des mesures législatives à prendre c'est le chef de l'Etat, et c'est le chef de l'Etat qui est habilité à déposer le projet de loi des finances au bureau du parlement», souligne Louis Paul Motaze.

LIQUIDATION BANCAIRE

La Src veut voir clair pour les cas Scb, Bcd, Biaoc, Cambank, Paribas

La Société de recouvrement des créances a lancé le 09 octobre, un appel d'offres en vue du recrutement d'un cabinet d'expertise comptable chargé de la confection des états financiers des liquidations clôturées de ces banques.

Par Sylvain Andzongo

Deux appels d'offres ont été lancés le 09 octobre par la Société de recouvrement des créances du Cameroun (Src) pour recruter un cabinet d'expertise comptable chargé de la confection des états financiers des liquidations clôturées de 5 banques pionnières de son portefeuille (Scb, Bcd, Biaoc, Cambank, Paribas). Un commissaire aux comptes doit aussi être recruté. Bien avant, dans un communiqué publié ce 30 janvier 2017, Marie-Rose Messi, directeur général de la Société de recouvrement des créances du Cameroun annonce que la structure qu'elle dirige depuis juin 2013, compte étendre ses activités hors de son champ classique d'intervention (liquidation des banques) pour devenir un partenaire à part entière des institutions financières en activité, en leur proposant son expertise en matière de recouvrement des créances compromises.

Pour soutenir cette ambition, Marie-Rose Messi rappelle que la Src a déjà collecté plus de 270 milliards de Fcfa depuis sa création en 1989 auprès des débiteurs des banques en liquidation dans le pays.

« La mission de liquidation de 5 banques pionnières de son portefeuille (Scb, Bcd, Biaoc, Cambank, Paribas) s'est achevée avec succès en octobre 2001 », se félicite le Dg. Elle ajoute que, sous un autre volet, plus de 90 milliards de Fcfa ont été redistribués aux créanciers des dites banques. Par ailleurs, vante Mme Messi, la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (Bdeac) a récemment confié à la Src le recouvrement de son portefeuille de créances compromises.

Actifs et passif

Créée le 18 août 1989, la Src placée sous la tutelle du ministère des Finances (Minfi), avait pour but original, la reprise des actifs et du passif de la Société camerounaise de banque (Scb) non-repris par la Société commerciale de banque-Crédit lyonnais Cameroun. Ainsi que le recouvrement contre rémunération, des créances douteuses et/ou contentieuses détenues par les institutions financières publiques. Le champ d'action de la Société s'est élargi en janvier 1991 par un décret présidentiel qui lui a permis de se charger de la liquidation à l'amiable des actifs et du passif de tout établissement public de crédit qui lui est confié par le Minfi. A la requête de l'Etat du



Cameroun venant aux droits de la défunte Banque internationale pour l'Afrique occidentale, branche du Cameroun (Biaoc), la Société de recouvrement des créances (Src) a procédé le 7 novembre 2016 à la vente aux enchères sur saisie d'un immeuble urbain bâti, sis à Yaoundé. D'une contenance superficielle de 897m² l'immeuble sera mis à prix à 94,152 millions de Fcfa. Outre les charges, clauses et conditions énoncées dans le cahier de charges, les

enchères se feront par tranche successive de 500 000 Fcfa. Pour comprendre cette vente immobilière, il faut noter que c'est avec le concours de l'Etat camerounais que les droits de liquidation d'au moins un demi-millier de clients sont gérés depuis la liquidation de cet ancien établissement bancaire. Le ministère des Finances a consenti en 2013 à payer dans un premier temps 15,88% (377 millions de Fcfa) des droits sociaux estimés globalement

à 2,37 milliards de Fcfa. Le solde, plus tard. Comme les autres banques africaines du réseau Meridien, Meridien-Biao Cameroun avaient été affectées par la mise en liquidation, en avril 1995, de l'actionnaire majoritaire du groupe, Meridian International Bank, basé aux Bahamas. Même le « comité de suivi » chargé d'assurer la survie de la banque et de protéger les intérêts de ses clients n'avait pas pu sauver la Biaoc.

ZONE RURALE

Les ménages sevrés davantage de l'énergie électrique

De nombreuses localités de l'arrière-pays restent deux à trois semaines sans électricité pour cause de rationnement. Des responsables d'Eneo à Yaoundé soutiennent que l'interruption du transport de l'énergie est due à la tombée des arbres, la coupure des câbles et la distance du centre de production de l'énergie des habitations.

Par Crescence Yolande Akaba

Les délestages, mot que les responsables d'Eneo veulent éradiquer du discours des Camerounais, résistent à leur communication. Car pour les populations victimes de coupures de courant à répétition en zones rurales notamment, ces interruptions d'électricité sont le fait d'un rationnement. De Nguinda à Nkomasi, de Yambassa à Yoko, et de Bibey à Polo, le cri est le même dans cette région du Centre: «Nous sommes rendus à la troisième semaine sans électricité», comme le disent en chœur, les chefs du 2e degré rencontrés à la direction régionale pour le Centre d'Eneo, le jeudi 1er novembre 2018. Malgré le fait que celle-ci prenne sa source dans les grandes villes en l'occurrence (Yaoundé pour Obala), l'on note une fourniture énergétique irrégulière voire instable dans l'arrière-pays. Avec des lignes d'énergie abandonnées et la distribution des factures de courant inopérant.

Pour les populations de cette partie du pays, Eneo ne fait pas d'effort pour assurer la fourniture en énergie électrique. Pas plus que cet opérateur historique ne se donne pas la peine pour assurer le recouvrement de ses recettes. «Nous subissons des coupures sans aucune explication», se désole le chef Modo Ewodo

Marc de Loua I. Approché, un responsable d'Eneo à Yaoundé explique que les populations sont sevrées de leur produit pour trois principales raisons: la chute des arbres sur les lignes de transport, la coupure des câbles et les longues distances qui séparent les centres de production de la clientèle. Il soutient qu'en zone rurale, le vol du câble est la principale source des interruptions de courant électrique.

Avaries

Les coupures d'énergie sont plus fréquentes dans la zone rurale parce qu'au cours du transport d'énergie des grandes villes vers des localités éloignées, il peut avoir des avaries. Un poteau portant les câbles peut par exemple tomber. Toutes ces anomalies entraînent des coupures d'énergies. «L'énergie électrique est connectée en réseau. Ça veut dire que toutes les localités sont connectées entre elles. En cas de déclenchement (défaut sur le réseau électrique) d'une de ces localités, l'énergie électrique se coupe automatiquement des toutes les localités qui sont sur le départ (D). Par exemple D32 Yaoundé-Sangmélina ou D31 Yaoundé-Obala. Dans ce cas, l'énergie électrique se coupe dans toutes les localités sauf dans la ville qui les alimente», poursuit-il son explication.

«Plus l'on est proche du centre de production d'énergie moins il y a des coupures d'électricité. Au niveau des grandes villes, quand il y a une coupure dans



les quartiers où sont raccordés les départs des zones rurales cela les affecte directement», explique l'agent qui n'a pas souhaité décliner son identité. En ce qui concerne les différents types de départ dans la capitale politique, il y en a plusieurs. «Il existe plusieurs départs dans chaque grande ville. L'énergie de Bafia sort du poste de Djonkone (Boumyebel), Il s'agit du D33, Bafia. Le D32 est Monatéle. L'énergie qui alimente cette zone sort d'Oyomabang (Yaoundé). Et la ville de Yaoundé enregistre environ dix points de départ. À l'instar, du départ Yaoundé-Mbalmayo, Yaoundé-Nanga-Eboko, Yaoundé-

Monatéle, Yaoundé-Ngomou, Yaoundé Esse, Yaoundé-Akonolinga. Et sur chaque départ sont raccordées toutes les petites localités qui sont sur ces axes routiers. Par ce que les lignes électriques suivent les axes routiers», énumère-t-il. Des explications qui ne semblent pas convaincre les usagers qui ne comprennent pas qu'il ne leur soit pas par exemple délivré des factures. Ou que la lumière soit de retour quand tout le monde est endormi vers une heure et parfois deux heures du matin. Autre écueil abondamment sujet de récrimination, la suspension de l'énergie dans des

villages entiers au prétexte que les populations refusent de payer. «Nous ne refusons pas de payer notre consommation. Il se trouve qu'Eneo est incapable de recouvrer son argent. Ils ne peuvent pas contraindre les consommateurs de payer 1000 ou 2000Fca pour aller payer les factures à leurs guichets. Ils n'ont qu'à rapprocher les clients de leurs services. Et puis quand bien même les gens ne paieraient pas, pourquoi punir donc dans ce cas, ceux dont la situation est à jour? Trop d'incohérence!», relève Martin Mendouga un cadre d'administration qui vit régulièrement dans son village bien qu'en service à Yaoundé.

FOURNITURE DES MÉNAGES

Les quatre étapes de la production électrique

L'énergie en provenance du barrage hydroélectrique de Song Loulou et qui permet d'alimenter les ménages subit des transformations à plusieurs niveaux. Des responsables d'Eneo à Yaoundé soutiennent que l'interruption du transport de l'énergie est due à la tombée des arbres, la coupure des câbles et la distance du centre de production de l'énergie des habitations.

Par C YA

Selon un responsable technique d'Eneo, l'énergie que l'on consomme dans les ménages pour de multiples utilisations subit un processus. Il existe cinq postes de transformation d'énergie à Yaoundé en état de fonctionnement. C'est de là que provient l'énergie qui sort de la centrale hydroélectrique de Song-Loulou. Ce barrage produit 250 000 volts et les transfère à Yaoundé. Plus précisément au poste de transformation de Nkolbisson. Une fois dans ce poste, l'énergie subit une baisse durant la conversion. Ce poste la convertit pour la réduire à 90 000 volts. Celui-ci à son tour, distribue les 90 000 volts aux postes de transformation de Ngouso, Nkol Bikok, Ahala, Nsymalen.

Ces derniers les transforment à leur tour en deux lignes res-



pectivement de 30 000volts et 15 000volts. La haute tension est plus forte en campagne que celle de Yaoundé. Durant le transport de l'énergie, quittant d'un point à un autre, il y a

des pertes jaunes. Raison pour laquelle les lignes qui alimentent les zones reculées contiennent cette quantité d'énergie. Le transformateur de Ngouso par exemple, qui transforme

l'énergie de 90 000volts en 30 000volts et 15 000volts. Le taux de 30 000volts pour les départs des localités comme Monatéle, Nanga-Eboko, Esse, Akonolinga et bien d'autres.

Et les 15000 volts pour la ville. Par ailleurs, il y a des transformateurs dans les quartiers qui servent de relais avec les habitations. Ces transformateurs convertissent à leur niveau l'énergie de 30 000volts ou 15 000volts en 220 volts. Destiné enfin à la consommation dans les différents ménages. Ce sont ces 220 volts qui allument les télévisions, les ampoules etc. Pour les campagnes, c'est aussi le même processus. À la différence que c'est la ligne de 30 000 volts qui subit des transformations.

BRACONNAGE

Le commerce de la viande de brousse prospère à Bertoua

En dépit de la réglementation qui encadre cette activité, le phénomène se pratique dans l'indifférence des pouvoirs publics.

Par Ange-Gabriel Olinga

V viande fraîche, boucanée, entière ou découpée, le commerce du gibier fait de bonnes affaires dans la capitale régionale de l'Est. Au lieu-dit «dernier poteau» à Mokolo 4, l'un des quartiers réputés du commerce de la viande de brousse, un espace aménagé est quotidiennement fréquenté pour ce commerce. Ici, les clients se recrutent dans toutes les sphères sociales. De lundi à dimanche, aux premières heures de la matinée comme au crépuscule, l'on retrouve toujours une foule impressionnante. Sur les étals sommairement montés comme sur le sol, le visiteur peut observer des tas de viande et des gigots dépecés exposés de parts et d'autres. A l'ombre des étals où sous le soleil, les vendeuses de viande de brousse rivalisent d'arguments pour écouler leur marchandise. On retrouve des antilopes, singes, biches, porcs-épics, hérissons, varan, rat palmiste et bien d'autres espèces prisées. Des clients débarquent et repartent ravis. C'est le cas de Merveille M., arrivée en fin de séjour d'une semaine dans la ville. La jeune dame, cadre dans une entreprise à Yaoundé vient de s'offrir des morceaux de viande de toutes les espèces. Ceci pour



une somme de 40.000Fcf. « Tout le monde sait que la région de l'Est est la zone par excellence de vente de la viande de brousse. Du coup, j'en achète pour faire plaisir à mes proches », confie-t-elle. A la question de savoir si elle n'est pas inquiétée par les ravages causés par la fièvre «Ebola» dans certains pays d'Afrique de l'Ouest? «Je suis informée mais ce virus n'existe pas encore dans notre pays. Et depuis que je consomme la viande de brousse, aucun cas n'a été détecté et ce n'est

pas en mangeant cette viande de temps en temps qu'on va attraper la maladie», se défend-t-elle.

Titulaires de permis

Mais là n'est pas le problème. Le véritable souci est celui du respect de la réglementation en vigueur. Car en effet, la vente de la viande de brousse est réglementée au Cameroun. Seuls les titulaires des permis de collecte établis sur la base des permis de chasse ont le droit de la commercialiser. Une mesure totalement inconnue par certaines commerçantes de

la viande de brousse. Pourtant parfois en dessous de leurs étals, on retrouve d'autres variétés de viande entièrement protégée par la loi. Ce, au vu et au su de tous. Des animaux sauvages qui selon la loi sont repartis en trois classes de protection. Il s'agit de la classe A, qui est celle des animaux intégralement protégés.

«Dans cette catégorie on peut citer le lion, l'éléphant, les grands singes, les girafes, les hippopotames. Quant à la classe B, elle concerne les animaux partiellement protégés. Ce

sont en général les différentes variantes d'antilopes qui se baladent dans nos savanes. Enfin, nous avons la classe C qui comprend essentiellement les rongeurs tels que le rat de Gambie, les hérissons, les porcs-épics», décrit sous cape un responsable régional des forêts et de la faune de l'Est. Ces dispositions ne sont pas du tout connues des commerçantes qui savent néanmoins qu'elles exercent dans l'illégalité. «Je sais que la vente de certaines viandes de brousse est interdite je n'ai peut-être pas la liste des espèces concernées mais nous ici c'est vraiment le petit commerce pour nourrir nos familles contrairement aux grandes compagnies qui font la vente industrielle de ces viandes», se justifie une vendeuse.

Pourtant, certaines vendeuses s'exposent à des sanctions du fait de leur activité. Il s'agit d'une amende de 50.000francs Cfa à 200.000Fcf et d'un emprisonnement ferme de 20 jours à 2 mois. Toutefois, suite à une décision du Ministre des forêts et de la faune, la vente ou le commerce de la viande de brousse doit désormais s'effectuer dans les espaces désignés et aménagés à cet effet par les délégués de gouvernement et les maires de communes.

BERTOUA

Les commerçants boudent le marché moderne

Près d'un an après son inauguration, ce don du chef de l'Etat aux populations de l'Est est sous exploité et se vide au fil des jours.



Par A G O

D'après nos investigations, une panoplie de problèmes empêche l'éclosion de ce nouvel espace marchand. Au rang des problèmes recensés figurent en bonne place l'absence de l'énergie électrique, sa mauvaise gestion par les

commerçants, le comportement rétrograde des agents de la Communauté urbaine, ses heures d'ouverture et de fermeture qui ne favorisent pas le bon climat des affaires, la question des toilettes, la numérotation des boutiques, le problème des indemnités

des déguerpis de l'ex-marché «Bakassi», les contrats de bail et bien évidemment la friperie, entre autres. Et ce n'est pas tout. Les commerçantes des produits vivriers en provenance des villages environnants se plaignent également des multiples désagréments dont elles sont victimes.

«Il n'y a pas d'espace pour nous. Nous sommes l'objet de mépris des agents de la Communauté urbaine qui ne respectent personne. Cela nous énerve beaucoup », rafale Mama Léocadie, commerçante. Certainement informé de toutes ces récriminations, le délégué du gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Bertoua est monté au créneau. Au cours d'une rencontre organisée avec les commerçants, tous ces aspects ont été évoqués. Il ressort de cette concertation, l'engagement selon lequel le marché moderne de Bertoua Nkolbikon

doit tourner à plein régime avant le mois de décembre 2018. A cet effet, des mesures drastiques ont été prises.

Primo: le marché doit ouvrir et fonctionner normalement d'ici avant les fêtes de fin d'année. «Il est anormal qu'une infrastructure d'envergure qui de surcroît est un don du chef de l'Etat soit gérée de la sorte. C'est comme si on boudait ce don. Toutes vos préoccupations vont faire l'objet d'une étude consensuelle, et je dois vous assurer que bon nombre de vos doléances trouveront des solutions dans les prochaines semaines», a déclaré le délégué du gouvernement auprès de la Cub. «Nous avons des demandeurs de boutiques qui sont sur les listes d'attente. Il est plus simple que ceux qui ne veulent pas occuper leur box viennent nous remettre les clés. Nous sommes disposés à rembourser les cautions qui ont été payées », a martelé

Alphonse Wouamane Mbele d'un ton dur et ferme. A en croire le premier magistrat de la cité capitale de l'Est, certaines solutions sont déjà amorcées.

Opérationnel depuis près de dix mois déjà, le marché moderne de Nkolbikon à Bertoua tourne au ralenti. Des 1020 places marchandes construites, près de 70% des boutiques sont encore fermées et les comptoirs inoccupés. Une situation qui embarrasse la Communauté urbaine, gestionnaire de ce joyau architectural. «Lorsque vous effectuez un tour dans ce marché, le constat n'est pas du tout satisfaisant. En pleine journée, la plupart des boutiques et box pourtant attribués aux commerçants ne sont pas opérationnels. Cela est inadmissible», déplore Alphonse Wouamane Mbele visiblement décidé à remettre l'ordre dans ce marché.

ELECTIONS À LA FECAFOOT

Lancement des élections dans les ligues départementales

Ce jour, les assemblées générales électives départementales de la Fédération camerounaise de football sont convoquées dans les chefs lieux des régions.

Gisèle Lekini

Les présidents et les autres membres du Conseil d'administration des ligues départementales sont élus au scrutin uninominal. Les postulants avaient jusqu'au 02 novembre 2018 pour déposer leurs dossiers de candidature auprès du rapporteur du suivi des élections de la région concernée. Les dossiers ainsi déposés étaient transmis au fur et à mesure à la Commission d'éthique de la Fécafoot pour le contrôle de l'intégrité. Celle-ci avait jusqu'au 03 novembre pour adresser sa décision au secrétariat de la Commission électorale qui jusqu'au 06 novembre pour parachever le contrôle de recevabilité et informer chaque candidat de sa recevabilité ou pas.

Les requêtes éventuelles peuvent être formulées 24 heures après notification, et seront examinées au fur et à mesure de leur réception, et les décisions rendues par la commission électorale à cette échéance sont définitives. Le Comité électoral de suivi des

élections informera immédiatement les candidats, et rendra publique la liste des candidats officielles. Les collèges électoraux seront constitués exclusivement des clubs du championnat de la ligue départementale considérée. Il s'agit des clubs ayant pris part au championnat départemental 2011-2012, et qui ont effectivement participé au championnat 2017-2018. Ils sont les seuls à participer à l'assemblée générale de leur ligue respective. Pour la répartition, les championnats ayant trois à cinq clubs ont droit à quatre délégués par club pour un vote chacun.

Les championnats ayant six à neuf clubs, seront représentés par trois délégués par club pour un vote chacun. Ceux ayant de 10 à 15 clubs, ont droit à deux délégués par club. Pour les ligues départementales ayant plus de 15 clubs, il y a un délégué par club pour un vote chacun. Concernant par exemple la ligue départementale du Mfoundi, 26 clubs ont été retenus pour constituer le corps électoral. Les noms des

délégués qui devront voter le 08 novembre étaient attendus jusqu'au 1er novembre. Dans la Lékié, ils sont huit, trois dans le Mbam et Kim, cinq dans le Mbam et Inoubou, douze dans la Mefou et Afamba, quatre dans le Nyong-et-Kellé, sept dans le Nyong-et-Mfoumou, cinq dans le Nyong-et-So'o. Deux Ligues sont écartées des élections, celles de la Mefou-et-Akono et de la Haute-Sanaga. Par ailleurs, les clubs seront représentés à l'assemblée générale élective par leur président ou par un membre de l'organe exécutif figurant sur le procès-verbal de l'assemblée générale du club transmis à la Fécafoot, et avec le mandat signé du président du club. Les convocations, en français et en anglais, signées du président du Comité de normalisation de la Fécafoot devraient être notifiées à tous les membres trois jours au moins avant la date de ladite assemblée qui a pour seul point à l'ordre du jour «les élections».



LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL

Le début des championnats renvoyé à plus tard

Comme la saison sportive dernière, le président de la Lfpc vient de repousser la date de démarrage d'Elite1 et 2.



Par G L

Au-delà de la reconfiguration des deux championnats pour la saison 2018/2019, avec 20 clubs au lieu des 18 de la saison écoulée en Elite 1 et 18 en Elite 2, décision prise de manière unilatérale par Pierre Semengue, c'était l'autre pomme de discorde entre lui et 26 des 33 dirigeants de

clubs, membres de la Ligue de football professionnel du Cameroun (Lfpc). Ces derniers, avec le soutien du Syndicat des clubs d'élite (Sycec) présidé par Franck Happi, menaçaient de ne pas disputer le championnat 2018-2019 si le Conseil d'administration et une Assemblée générale extraordinaires ne sont pas convoqués dans les jours qui viennent.

ne sont pas convoqués dans les jours qui viennent.

Le 30 octobre dernier, Pierre Semengue a décidé de repousser la date de démarrage des activités des deux championnats de football professionnel. L'Elite 1 va finalement débiter le 24 novembre 2018 et l'Elite 2 suivra après la fin du tournoi interpoules qui n'est toujours pas programmé. Le Conseil d'administration se tiendra finalement

le 14 novembre 2018. Dans le communiqué qu'il signe le 30 octobre, le président Pierre Semengue fait savoir que le report de la tenue dudit Conseil d'administration ordinaire de la Lfpc intervient dans le souci de favoriser «un démarrage harmonieux de la saison sportive 2018-2019 tant sur le plan matériel que financier». Entre-temps, les présidents de clubs vont continuer à saigner, en attendant le lancement des activités.

Face à ce problème d'augmentation du nombre de clubs en Elite 1 et 2, l'on peut regretter que la Lfpc, depuis sa création en 2012, peine à mettre sur pied un mécanisme durable de montée et de descente des clubs. On a même dû mal à comparer ces championnats professionnels à ceux d'avant 2012 où les clubs étaient mieux structurés. En ce moment, Pierre Semengue était dirigeant du Tonnerre kalara club (Tkc) de Yaoundé. Signalons que pour la prochaine édition de la Ligue des champions et de la Coupe de la Caf qui débutera dès la fin d'année 2018 pour se terminer en mai 2019, le Cameroun fait partie des 12 pays qui auront quatre représentants pour les deux compétitions.

Cavaye Yeguié Djibril tacle Mgr Samuel Kleda

Lors de la séance inaugurale de la session parlementaire, le président de l'Assemblée nationale a dénoncé le prélat, accusé d'inciter à la provocation et à l'affrontement.



Excellences, Mesdames et Messieurs, Nous voici une fois de plus en deuil. En effet, la mort vient d'emporter nos collègues, les Honorables Eloundou Barnabé et Dougouf Djonkio Ali.

Décédés respectivement les 28 et 31 octobre derniers, les défunts étaient tous deux Députés RDPC, l'un de la circonscription de la Léké, Région du Centre, l'autre de celle du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-nord. Ils quittent la scène parlementaire alors qu'ils étaient en train d'achever le premier mandat pour l'honorable Eloundou et le deuxième pour l'honorable Dougouf. Afin d'honorer leur mémoire en cet instant, je vous prie de bien vouloir vous lever pour observer une minute de silence.

Distingués invités, Excellences, Mesdames et Messieurs, Malgré la douleur que nous ressentons, suite à la disparition de nos regrettés collègues, le devoir m'impose de vous souhaiter la bienvenue à l'Assemblée Nationale, à l'occasion de la présente séance plénière consacrée à l'ouverture de la troisième session ordinaire de notre Chambre pour l'année législative 2018. Se situant au lendemain de l'élection présidentielle du 7 octobre 2018, le démarrage effectif de nos délibérations ce jour, apporte une preuve supplémentaire quant à la bonne santé, la solidité et le fonctionnement harmonieux des institutions de la République. Je saisis ainsi cette occasion solennelle, pour saluer, au nom des Députés

à l'Assemblée Nationale, le déroulement dans le calme et la sérénité dudit scrutin. Dans l'ensemble, les camerounaises et les camerounais, une fois de plus, ont su faire preuve de maturité, de lucidité, avant, pendant et surtout après le verdict du Conseil Constitutionnel.

Je voudrais également dire ma grande satisfaction au regard de l'efficacité et de toute la compétence, qui ont caractérisé les principaux artisans de l'organisation des opérations en l'occurrence, Elections Cameroon, l'Administration, les Commissions Départementales et Nationale de recensement des votes. Mention spéciale au Conseil Constitutionnel dont le coup d'essai, pour une élection présidentielle, aura été un coup de maître.

Au demeurant, la démocratie camerounaise s'est exprimée et librement. Elle s'en sort grandie et même admirée par tous. En témoignent les multiples messages de félicitations qui affluent, tous adressés à l'heureux et illustre élu. Ces messages reconnaissent, pour la plupart, la bonne tenue du processus électoral au Cameroun. Ce qui en rajoute à la crédibilité de notre Pays. C'est le lieu pour moi, de m'insurger contre tout appel au désordre et à la division. J'en appelle plutôt au sens de responsabilité des uns et des autres. A cet effet, j'apprécie personnellement le comportement très responsable de certains hommes d'église contrairement à d'autres, qui rament à contrecourant des idéaux reconnus de tous. Autorités morales

Autorités morales, les hommes d'Eglise en général et à mon sens, ont l'impérieux et sacré devoir de prôner la paix, l'unité, le vivre ensemble et non pas de semer les germes de la discorde. Ils ont l'impérieuse et sacrée mission, de véhiculer un message de rassemblement, d'apaisement, non pas d'inciter à la provocation et à l'affrontement. Il leur incombe aussi, la mission d'enseigner et d'éduquer les adeptes des différentes confessions. Education à l'amour du prochain, à la tolérance, au respect des institutions, de ceux qui les incarnent, le respect en particulier de la volonté du peuple, car elle est la volonté de Dieu. Vox populi, vox Dei. Littéralement, la voix du peuple est la voix de Dieu.

C'est connu, tout pouvoir vient de Dieu. Violent un tant soit peu, la volonté du Peuple c'est sûrement renier soi-même sa qualité d'homme d'église, serviteur de Dieu. Que l'on soit Iman, Pasteur, Prêtre, Evêque, Archevêque ou Cardinal, mettre de l'huile sur le feu, ne vous honore point. En tout état de cause, j'exhorte le Gouvernement à prendre ses responsabilités, afin de réprimer toute tentative de déstabilisation d'où qu'elle vienne, de circonscrire toutes velléités de désordre visant à compromettre le beau bilan électoral que nous célébrons aujourd'hui.

Quant à nos compatriotes, qu'ils restent vigilants et mobilisés pour relever les défis que ne manquera pas de nous imposer la nouvelle ère qui s'ouvre au Cameroun. En attendant la

Autorités morales, les hommes d'Eglise en général et à mon sens, ont l'impérieux et sacré devoir de prôner la paix, l'unité, le vivre ensemble et non pas de semer les germes de la discorde. Ils ont l'impérieuse et sacrée mission, de véhiculer un message de rassemblement, d'apaisement, non pas d'inciter à la provocation et à l'affrontement.

cérémonie de prestation de serment annoncée pour les prochains jours, l'ensemble des Députés de notre Chambre se joignent déjà à votre humble serviteur, pour adresser leurs déférences et sincères félicitations au Président élu, j'ai nommé Son Excellence, Monsieur Paul Biya. Excellences, Mesdames et Messieurs, Comme l'exigent la pratique et les lois de la République, la 3ème session ordinaire de l'Assemblée Nationale est généralement consacrée à l'examen et au vote du budget de l'Etat pour le nouvel exercice. Celle de cette année législative 2018 ne saurait déroger à la règle. Les élus de la nation seront bientôt appelés à plonger sur le projet de budget 2019. Si le contexte global aujourd'hui est marqué par une légère reprise des cours mondiaux, notamment du pétrole, il importe que nous puissions consolider la diversification de

notre économie engagée il y a quelques temps. Une option qui a permis au Cameroun de faire preuve de résilience jusque-là et de faire face aux contrecoups de la conjoncture qui était tout, sauf favorable, surtout aux économies africaines. Une mauvaise conjoncture exacerbée par une quête sécuritaire à différents niveaux.

Pour le cas particulier du Cameroun et s'agissant des questions sécuritaire, relevons, pour le déplorer, la destruction des outils de production dans les régions de l'Extrême-nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. La fuite des richesses hors de nos frontières et la difficile collecte des devises sont venues aggraver la situation. Toutes choses qui ont entraîné d'importantes pertes des recettes pour les caisses de l'Etat, et mis en mal la politique nationale de production des richesses.

Evidente accalmie Permettez qu'à cet effet, j'adresse mes félicitations et les encouragements de la Représentation Nationale au Gouvernement de la République qui malgré tout, a déployé de notables efforts pour ne pas succomber à une certaine pression dans son action de collecte des recettes, tout en honorant dans le même temps, les énormes dépenses imposées par la lutte contre l'instabilité. Le résultat est l'évidente accalmie que nous vivons en ce moment. Le Gouvernement ne doit pas se laisser endormir par cette accalmie ou par l'actuelle embellie économique. Le budget 2019 doit

donner. C'est alors qu'ils seront efficaces dans le processus d'examen et de vote du projet de budget 2019. Si le budget 2018 a tenu son rôle en soutenant l'effort de guerre contre l'instabilité, en appuyant fortement l'organisation des élections sénatoriales et présidentielle, en permettant enfin, une préparation optimale de la Can totale, la Représentation Nationale souhaite que le budget 2019 s'inscrive dans la même veine. La sécurité reste et demeure un défi majeur et d'autres consultations électorales sont attendues. Quant à la Can 2019, les élus que nous sommes, recommandons que le nouveau budget, comme ce fut le cas pour les préparatifs, accompagne et soutienne également l'organisation

ainsi que le déroulement de la compétition elle-même. Nous n'avons pas oublié la poursuite de la mise en place des infrastructures génératrices d'emplois multiples. L'épineux problème de la viabilité de notre réseau routier, doit figurer au nombre des priorités. Là où la route passe, le développement suit, a-t-on coutume de dire.

S'agissant de nos engagements internationaux, j'exhorte le Gouvernement à poursuivre le règlement de la dette afin que le Cameroun puisse continuer de mériter la confiance de nos partenaires au développement. Premier budget sous l'égide des Grandes Opportunités, ce budget 2019, doit ainsi permettre au Président de la République, d'engager sans heurts, la mise en œuvre du projet de société du septennat, projet sur la base duquel, il vient d'être réélu par l'immense majorité des camerounais.

Pour terminer, Il me plait de relever ici, pour m'en féliciter, l'initiative en cours portant sur le comptage physique du personnel de l'Etat, le Coppe 2018. Une action salubre qui, j'en suis convaincu, permettra de décourager, voire de décapiter le phénomène des agents fictifs. Elle répond ainsi à la volonté de plus en plus affirmée des pouvoirs publics, d'assainir les finances de l'Etat, notamment en maîtrisant la masse salariale. L'initiative est aujourd'hui rendue à l'étape dite du précontentieux. J'encourage le Gouvernement à aller de l'avant. Je souhaite cependant, que lesdites opérations soient organisées de manière à éviter des tracasseries aux compatriotes concernés.

Sur ce, je déclare ouverts les travaux de la troisième session ordinaire de notre Chambre pour l'année législative 2018. Vive l'Assemblée Nationale, Vive le Cameroun et Son illustre Chef, Son Excellence Monsieur Paul Biya, Président de la République, Chef de l'Etat. Je vous remercie.



« Idéal pour vos affaires et votre détente »



Hébergement haut standing
Restaurant
Bar
Service traiteur
Parking sécurisé

- 📍 Belibi, Obala-Cameroun
- ☎ +237 243 80 64 87
- 📞 +237 658 17 29 51 / 652 88 49 72 / 664 13 71 71
- ✉ infos@lemintarhotel.com
- 🌐 www.lemintarhotel.com
- 📱 [lemintarhotel](https://www.facebook.com/lemintarhotel)

La qualité qui fait la différence